

Jean-Pierre Sueur a défendu ce 18 septembre le projet de loi sur le non-cumul des mandats. Prenant appui sur son expérience de sénateur, de député et de maire, il a exposé, prenant des exemples concrets, les difficultés matérielles qui rendent difficile l'exercice simultané de deux mandats importants. Il a dit : *"Il y a tellement de talents, de compétences, de dévouements dans notre pays qu'on ne comprendrait pas que la même personne continue à exercer en même temps deux fonctions qui pourraient chacune être exercée par une personne différente"*. Il a par ailleurs mis en garde contre une évolution des institutions qui limiterait les prérogatives du Sénat aux textes relatifs aux collectivités locales (comme c'est le cas du Bundesrat allemand), y voyant une atteinte au nécessaire bicamérisme : *"Aujourd'hui, les deux assemblées sont saisies de tous les sujets. Il y a donc une "navette". C'est indispensable pour façonner la loi - qui s'applique à tous les citoyens -, "comme la mer polit les galets"*. Jean-Pierre Sueur a enfin rappelé que le Sénat avait ces derniers mois adopté nombre de positions progressistes et a mis en garde contre une *"crispation"* sur le cumul des mandats qui redonnerait une image conservatrice du Sénat, alors qu'il préfère *"le Sénat du progrès"*.